



Prévention des infections sévères à RSV (Respiratory Syncytial Virus) chez les nouveau- nés et jeunes enfants

LE RSV, C'EST QUOI ?

Le RSV est un virus respiratoire responsable, entre autre, de bronchiolites sévères chez les nourrissons et jeunes enfants. Ce virus est extrêmement fréquent chaque hiver et est responsable chaque année de nombreuses hospitalisations (entre 2500 et 4000 chaque année en Belgique), majoritairement des enfants de moins d'un an.

LE BEYFORTUS®, C'EST QUOI ?

Le Beyfortus® est un médicament permettant une protection passive des nourrissons contre le RSV (Respiratory Syncytial Virus). Il s'agit d'anticorps dirigés contre le RSV, et qui offrent une protection prolongée contre ce virus. Il ne s'agit pas d'un « vaccin » à proprement parler. Avec le Beyfortus®, votre enfant ne reçoit pas des particules du virus mais directement une protection efficace immédiatement contre le RSV. Cette immunisation a donc une durée limitée dans le temps mais plusieurs études ont montré d'excellents taux de protections pendant la saison épidémique (minimum 5 mois).

Des études réalisées en comparaison avec un placebo ont par exemple montré une diminution d'environ 70% du risque d'infection respiratoire liée au RSV chez les enfants ayant reçu le Beyfortus® et même une diminution d'environ 78% du risque d'hospitalisation (bronchiolites sévères) chez les enfants ayant tout de même développé une infection à RSV.

LE BEYFORTUS®, POUR QUI ?

- Les bébés nés entre le 1^e octobre et le 31 mars pourront se faire immunisés lors de leur séjour à la maternité.
- Les bébés nés entre le 1^e avril et le 30 septembre seront contactés par l'hôpital pour se faire immuniser en septembre lors de consultations prévues à cet effet.

Beyfortus® est remboursé

- pour tous les nouveau-nés nés prématurés ou à terme, à condition que la maman n'ait pas été vaccinée pendant la grossesse par l'Abrysvo®.
- Pour les enfants de moins de 13 mois qui vivent leur première saison RSV (soit tous les enfants nés à partir du 1^{er} avril) Si ils sont immunisés dans le courant du mois de septembre/octobre.

BEYFORTUS®

PRÉVENTION DES INFECTIONS SÉVÈRES À RSV
(RESPIRATORY SYNCYTIAL VIRUS) CHEZ LES NOUVEAUX
NÉS ET JEUNES ENFANTS

Clinique S^t Pierre
OTTIGNIES

CONTACT

PRISE DE RENDEZ-VOUS

Ottignies - 010 437 370

Wavre - 010 232 922

Jodoigne - 010 436 800

Louvain-La-Neuve - 010 232 570

SECRETARIAT DE PÉDIATRIE

010 437 424

secretariat.pediatrie@cspo.be

SERVICE DES URGENCES

010 437 356



Clinique S^t Pierre
OTTIGNIES

CLINIQUE SAINT-PIERRE

Avenue Reine Fabiola, 9

1340 OTTIGNIES

010 437 211

www.CSPO.be

Membre du réseau
Lid van het netwerk

Huni

remboursement.

Vous apporterez le produit à la consultation et l'injection sera réalisée par votre médecin.

Le Beyfortus[®] est facturé 11 euros (8 euros pour les bénéficiaires d'une intervention majorée).

Parlez-en à votre médecin !

ET LES EFFETS SECONDAIRES ?

Plusieurs essais cliniques ont montré une très bonne tolérance au Beyfortus[®]. Les effets secondaires rapportés sont rares et sans gravité. Ils comprennent des éruptions cutanées, des réactions au point d'injection et de la fièvre. Ces effets secondaires sont facilement contrôlés par du paracétamol.

LE BEYFORTUS, EN PRATIQUE ?

Le Beyfortus s'administre en une seule injection.

Pour les bébés qui naissent pendant la période épidémique, une dose de Beyfortus[®] vous sera proposée par le pédiatre avant votre sortie de la maternité.

Cette dose sera fournie par l'hôpital et portée en compte sur votre facture d'hospitalisation.

Pour les bébés n'ayant pas reçu Beyfortus[®] à la maternité ET qui ont moins de 13 mois au début de la saison épidémique, votre médecin traitant ou pédiatre vous prescrira le Beyfortus[®] et remplira le formulaire de